



SMTD⁶⁵

SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Ensemble, trions mieux, valorisons plus !

RAPPORT ANNUEL

2023

sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.



ÉDITO

PRÉSIDENT DU SMTD65

Cette année, cela fait 16 ans, que le SMTD65 est présent, à vos côtés, sur l'ensemble du département pour traiter vos déchets avec la même volonté et la même détermination de limiter les coûts et d'être le plus vertueux.

La version 2023 du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés du SMTD65 recense, entre autres, les évolutions en termes de production, de traitement et de valorisation des déchets ménagers, les reventes, l'ensemble des éléments financiers, ...

Ce bilan annuel met en lumière vos efforts, votre investissement mais également les missions du SMTD65, les travaux effectués afin d'accueillir des biodéchets, le prêt de broyeurs pour réduire et réemployer vos déchets verts mais aussi les événements pour sensibiliser à l'échelle du département.

Ce document met, également, en exergue le coût et le mode de traitement pour chaque déchet traité par le SMTD65 sur notre territoire mais aussi le coût de traitement (transport, traitement) des déchets externalisés, qui est impacté par l'augmentation du coût de l'énergie mais aussi par les tarifs fixés (lors de marchés publics) directement par les sites qui acceptent

de les accueillir.

En 2023, et pour la première fois, le coût du tri des emballages ménagers s'est avéré supérieur à celui des ordures ménagères résiduelles. Cette situation s'explique par la très forte baisse des recettes de vente des matériaux triés, une perte de plus de 600 000 € liée à la chute vertigineuse des cours de la matière recyclée, ainsi que par l'obsolescence du centre de tri départemental de Capvern. Conscient de cette situation, nous avons, avec nos collègues du Gers et du Sud de la Haute-Garonne, décidé de la création d'un nouveau centre de tri interdépartemental sur la commune de Masseube. Ce centre de tri de dernière génération viendra de substituer à ceux de Capvern, Auch et Saint-Gaudens, tous en fin de vie, et permettra de réduire les coûts de traitement, d'améliorer les performances de tri ainsi que les conditions de travail. Les travaux de cette nouvelle unité de tri débuteront ce mois de juin pour une livraison d'ici 24 mois.

Le second sujet de préoccupation de notre syndicat reste sans conteste le traitement de nos ordures ménagères résiduelles. Externalisé sur les unités de valorisation énergétique du syndicat Haut Garonnais DECOSET, ce dernier nous a informé de sa décision de ne



plus accepter de déchets provenant des Hautes-Pyrénées à compter de 2032. Nous avons donc décidé de lancer concomitamment deux études afin de définir une stratégie pour la valorisation de ces déchets. La première consiste à vérifier la faisabilité d'une externalisation sur des unités déjà existantes sur des territoires proches, la seconde consistant à étudier la mise en place d'une unité de valorisation conjointe aux territoires du Gers, du Sud de la Haute Garonne et des Hautes-Pyrénées. En juillet, le SMTD65 se positionnera sur l'opportunité de poursuivre l'externalisation ou de réaliser une nouvelle installation. Dans le cas d'une décision de réaliser une nouvelle installation de valorisation des ordures ménagères conjointe aux territoires du Gers, du Sud de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées, il nous appartiendra de prendre, avant la fin de cette année, une décision sur le mode de traitement avant de se pencher rapidement sur le lieu d'implantation de cette dernière.

Le traitement de nos déchets résiduels, ordures ménagères et encombrants de déchèteries, ne fait qu'augmenter depuis de nombreuses années en raison de l'augmentation des prix de l'énergie, de la fiscalité et de l'absence de maîtrise des outils de valorisation. Le

calendrier qui nous est fixé est simple. Nous devons avoir mis en œuvre une solution pérenne et maîtrisée d'ici 2032 au risque de devoir externaliser à des distances encore plus importantes que celles que nous connaissons aujourd'hui. Ce serait une catastrophe écologique et économique pour nous tous.

Je vous invite donc à lire avec attention ce rapport annuel qui vous montrera les efforts et les résultats obtenus ainsi que ceux encore à réaliser.

Je tiens à vous remercier, toutes et tous, pour votre engagement et votre investissement !

Bonne lecture.

Philippe BAUBAY

Président du SMTD65

Maire de Séméac

Conseiller Régional d'Occitanie

SOMMAIRE

- PAGES 1 À 5 PRÉSENTATION**
- PAGES 6 À 9 LES TONNES TRAITÉES**
- PAGES 10 ET 11 OÙ SONT TRAITÉS NOS DÉCHETS ULTIMES ?**
- PAGES 12 À 15 LES QUAIS DE TRANSFERT**
- PAGES 16 ET 17 LE TRI DES EMBALLAGES MÉNAGERS**
- PAGES 18 ET 19 LES AIRES DE BROYAGE ET DE COMPOSTAGE**
- PAGES 20 ET 21 LES DÉCHÈTERIES**
- PAGES 22 À 26 LES ÉVÈNEMENTS**
- PAGE 27 LES MARCHÉS PUBLICS**
- PAGES 28 ET 29 LES ÉLÉMENTS FINANCIERS**
- COUVERTURE LE GLOSSAIRE**

LE TRANSFERT DU VERRE, LE TRAITEMENT DES DÉCHETS VERTS ET DES EMBALLAGES

L'EXTERNALISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES



LE COMITÉ SYNDICAL

Le comité syndical est l'organe délibérant du SMTD65. Il est composé du Président, Philippe Baubay, et de 35 élus des 4 collectivités de collecte.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES

Élus titulaires

M. ABBADIE Jean-Marc
M. COLLADO Pascal
M. MANSON François-Olivier
M. PEREIRA-DA-CUNHA Noël

2^{ème} Vice-Président

Élus suppléants

M. BAUDIFFIER Régis
Mme DULOUT-GLEIZE Andrée
M. LONCA Guy
M. PEDARRIBES Joël

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ADOUR MADIRAN

Élus titulaires

M. BOURBON Christian
M. DINTRANS Louis
M. LAFFITTE Jean-Marc
M. RÉ Frédéric

3^{ème} Vice-Président

Élus suppléants

Mme LABEDENS Pascale
M. LACAZE Julien
M. LAFON-PLACETTE Lucien
M. NADAL Jean

SMECTOM DU PLATEAU DE LANNEMEZAN, DES NESTES ET DES CÔTEAUX

Élus titulaires

M. ANGLADE Jean-Louis
M. CARRERE Gilbert
M. CASTERAN Joël
M. DATAS-TAPIE Nicolas
M. MILLET Michel
M. PLANO Bernard
M. RECURT André

6^{ème} Vice-Président

1^{er} Vice-Président

Élus suppléants

Mme ABADIE Joëlle
M. BARRERE Claude
M. DUMAINE Pierre
M. LACOUME Philippe
M. LARAN Jean-Paul
M. RIVIÈRE Patrick
M. RUMEAU Yoan

SYMAT

Élus titulaires

Mme AUGÉ Françoise
M. BAUBAY Philippe
M. BORDENAVE Francis
M. CARMOUZE Rémi
M. CAZABAT Claude
M. DETHOU Roland
M. DOBIGNARD Jean-Luc
M. DOYHAMBEHERE Marc
M. GALLET Alain
M. LABORDE André
M. LAFON-PUYO Francis
M. LAGARDELLE Gilles
M. LESGARDS Claude
M. LUQUET Alain
Mme MARIN Marion
Mme MATEO Francine
M. PIRON Jean-Claude
Mme PREVOST Cécile
M. PUJOL Dominique
Mme TOSON Régine
Mme VERDOUX Maryse

Président

4^{ème} Vice-Président

10^{ème} Vice-Président

7^{ème} Vice-Président

5^{ème} Vice-Président

9^{ème} Vice-Président

8^{ème} Vice-Président

11^{ème} Vice-Président

Élus suppléants

M. ABADIE Vincent
M. ABAT François
M. ALMENDRO Serge
M. ALONSO Emmanuel
M. BARTHE Stéphane
M. CIEUTAT Serge
Mme DANTIN Julienne
M. DE-GINESTET Yves
M. DILMI Mohamed
M. ERNANDEZ Philippe
Mme HUILLET Paule
M. LAFAILLE Paul
Mme LAFFAYE Jean
Mme LAPEYRE Hervé
Mme MARCHE Sylvie
Mme PICHON Josiane
M. PONCE Hubert
M. PUJO-MENJOUET Alexandre
M. RIVIERE Daniel
M. TALBOT Alain
M. VIGNAUD Christophe

LES ADHÉRENTS

Le SMTD65 est constitué par l'adhésion de 4 collectivités de collecte : le SYMAT, le SPECTOM, la CCAM et la CCPVG.

SYMAT

SPECTOM

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ADOUR MADIRAN

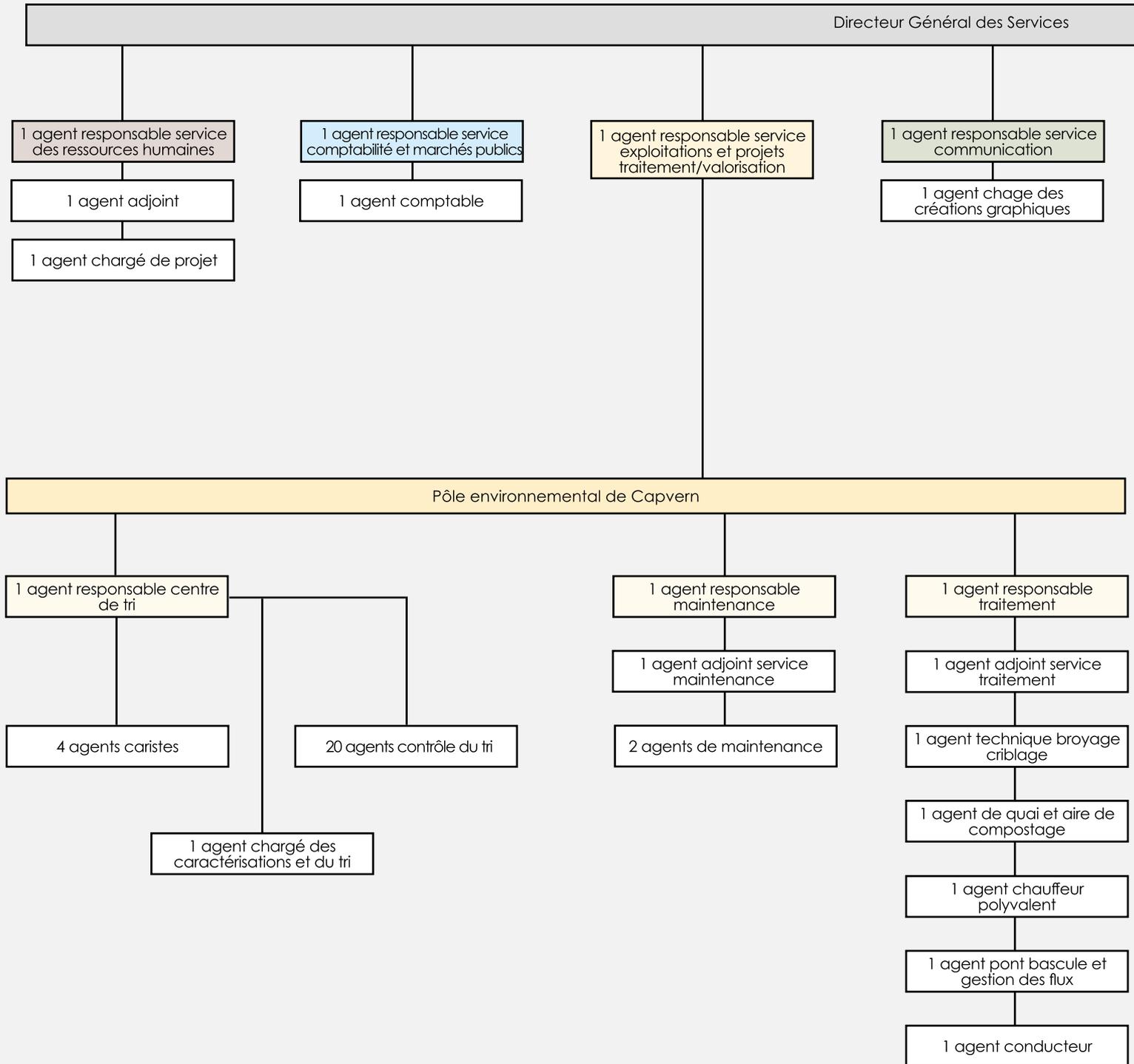
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES

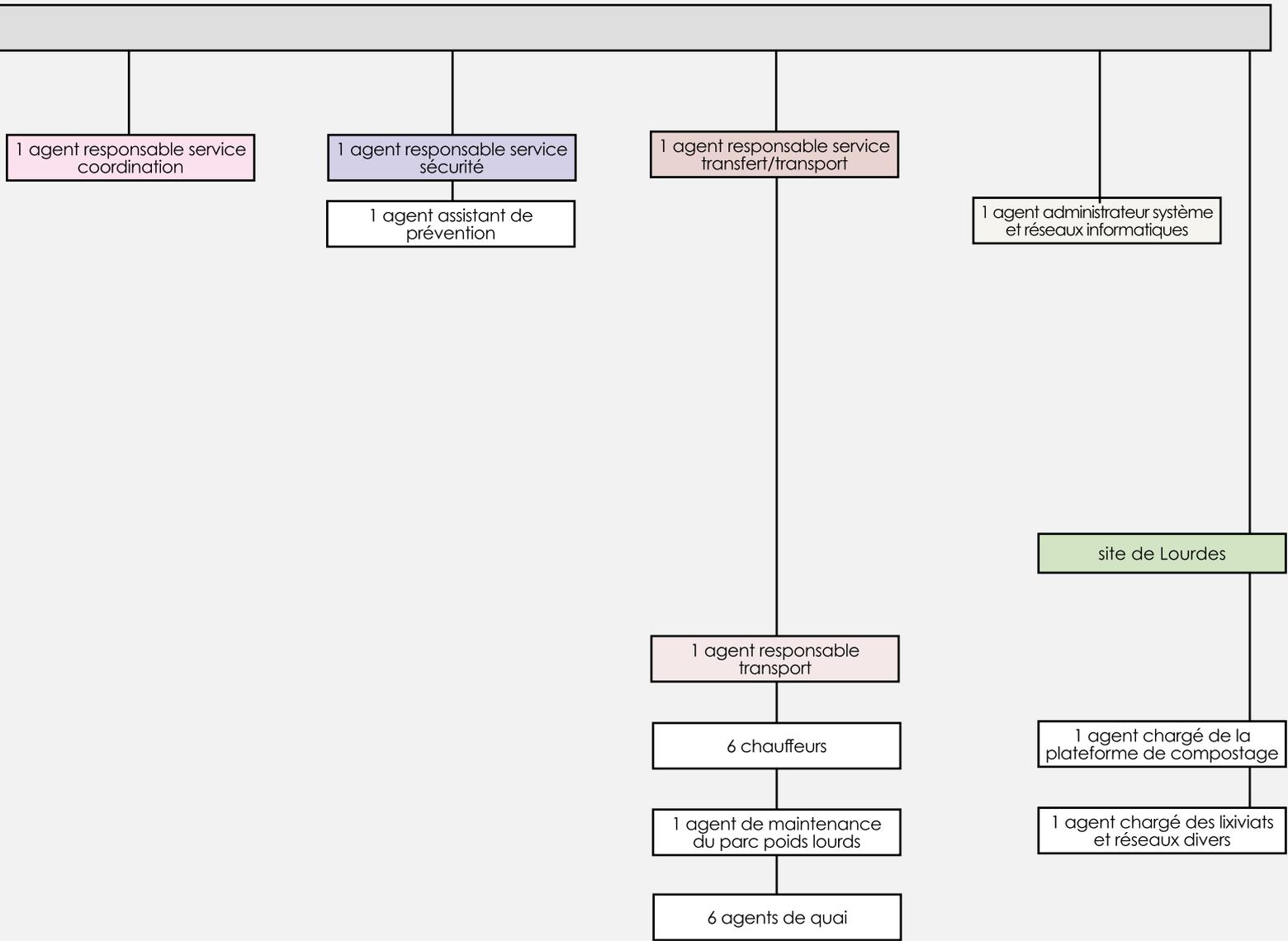
le SMTD65,
à travers
les 4 collectivités de
collecte, représente
424 communes du
département soit
plus de 224 600
Hauts-Pyrénéens.



L'ORGANIGRAMME

Le SMTD65 est composé d'une équipe de plus de 65 personnes engagées au quotidien dans la gestion des déchets dans les Hautes-Pyrénées.





LES TONNAGES TRAITÉS ET LE COÛT DE LEUR TRAITEMENT

Le SMTD65 est chargé du traitement des déchets du département, c'est le cas pour le verre, les encombrants de déchèteries, la collecte sélective, les ordures ménagères résiduelles et les déchets verts.
Chaque année le coût de traitement diffère selon le déchet.

ORDURES MÉNAGÈRES

47 073 tonnes
sur le département

soit
210 kg/an/hab.



coût de traitement
➔ **158€/TONNE**

PLUS DE
72%*
DE VOS ORDURES MÉNAGÈRES
POURRAIENT ÊTRE
VALORISÉS

COLLECTE SÉLECTIVE*2

14 158 tonnes
sur le département

soit
63 kg/an/hab.



coût de traitement*3
➔ **109€/TONNE**

*2 : Papiers + emballages des points d'apport volontaire, collecte à domicile et déchèteries.

*3 : Ce coût contient les dépenses - les recettes annuelles du tri ainsi que 50% des soutiens CITEO.
Les soutiens CITEO = 50% destinés à la collecte et 50% destinés au traitement des déchets.

*1 : Do
(caractérisation
des Hautes-

DÉCHETS VERTS

22 087 tonnes
sur le département

soit

98 kg/an/hab.

coût de traitement

➔ **46€/TONNE**



VERRE

9 220 tonnes
sur le département

soit

41 kg/an/hab.



RECETTE *4

➔ **10€/TONNE**

*4 : recettes + 50% des soutiens CITEO - coût de traitement

QUE TROUVE-T-ON DANS MA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES ?

0,4% de déchets dangereux

2,4% de textiles, chaussures,...

5,6% de verre

9,6% de gaspillage alimentaire

19,6% d'emballages
(collecte sélective + papiers)

34,9% de matières organiques

27,5% d'ordures ménagères

Données extraites du MODECOM
(enquête) réalisé, à l'échelle du département
des Pyrénées, en 2020 par le SMTD65.

DÉCHÈTERIES (SYMAT ET CCAM. HORS DÉCHETS VERTS. DÉTAILS EN PAGE 21)

25 049 tonnes
sur le département

soit

112 kg/an/hab.



ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS PAR DÉCHET POUR CHAQUE COLLECTIVITÉS ENTRE 2022 ET 2023

Depuis plus de 5 ans les tonnages d'ordures ménagères des Hauts-Pyrénéens baissent. Cependant, un effort reste à faire sur la qualité du tri des emballages qui engendre un taux de refus de tri important ainsi que sur la partie valorisable des ordures ménagères telle que le verre, le textile qui réduirait considérablement le poids des ordures ménagères.



ORDURES MÉNAGÈRES

	POPULATION INSEA/CITEO 2023	TONNES TRAITÉES EN 2022	TONNES TRAITÉES EN 2023	ÉVOLUTION ENTRE 2022 ET 2023	POIDS PAR AN ET PAR HABITANT
SMECTOM	39 953	9 786	9 043	↘ -8%	226 KG
CCAM	25 663	3 715	3 651	↘ -2%	142 KG
CCPVG	15 334	5 026	4 788	↘ -5%	312 KG
SYMAT	143 652	30 997	29 591	↘ -5%	206 KG
TOTAUX POUR LE DÉPARTEMENT	224 602	49 524	47 073	↘ -5%	210 KG

Les ordures ménagères ont baissé de 5 % entre 2022 et 2023



COLLECTE SÉLECTIVE*

	POPULATION INSEA/CITEO 2023	TONNES TRAITÉES EN 2022	TONNES TRAITÉES EN 2023	ÉVOLUTION ENTRE 2022 ET 2023	POIDS PAR AN ET PAR HABITANT
SMECTOM	39 953	2 203	2 246	↗ 2%	56 KG
CCAM	25 663	1 060	913	↘ -14%	36 KG
CCPVG	15 334	882	877	↘ -1%	57 KG
SYMAT	143 652	10 087	10 122	↔ 0	70 KG
TOTAUX POUR LE DÉPARTEMENT	224 602	14 232	14 158	↘ -1%	63 KG

Entre 2022 et 2023, les emballages et les papiers traités ont diminué de 1 % sur le département.



VERRE

	POPULATION INSEA/CITEO 2023	TONNES TRAITÉES EN 2022	TONNES TRAITÉES EN 2023	ÉVOLUTION ENTRE 2022 ET 2023	POIDS PAR AN ET PAR HABITANT
SMECTOM	39 953	2 103	2 032	↘ -3%	51 KG
CCAM	25 663	1 003	966	↘ -4%	38 KG
CCPVG	15 334	1 195	1 140	↘ -5%	74 KG
SYMAT	143 652	5 133	5 083	↘ -1%	35 KG
TOTAUX POUR LE DÉPARTEMENT	224 602	9 434	9 220	↘ -2%	41 KG

Le dépôt du verre dans les colonnes du département a baissé de 2 % entre 2022 et 2023



DÉCHETS VERTS

	POPULATION INSEA/CITEO 2023	TONNES TRAITÉES EN 2022	TONNES TRAITÉES EN 2023	ÉVOLUTION ENTRE 2022 ET 2023	POIDS PAR AN ET PAR HABITANT
SMECTOM	39 953	3 278	3 879	↗ 18%	97 KG
CCAM	25 663	2 045	2 489	↗ 22%	97 KG
CCPVG	15 334	2 379	2 797	↗ 18%	182 KG
SYMAT	143 652	10 868	12 922	↗ 19%	90 KG
TOTAUX POUR LE DÉPARTEMENT	224 602	18 570	22 087	↗ 19%	98 KG

Entre 2022 et 2023, les déchets verts déposés en déchèteries ont augmenté de 19 %

L'ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS DE 2015 À 2023

Les ordures ménagères ont baissé de 18 % entre 2018 et 2023

	 ORDURES MÉNAGÈRES	 COLLECTE SÉLECTIVE*	 VERRE	 DÉCHETS VERTS
2015	62 816	11 139	7 267	18 682
2016	60 832	11 453	7 399	19 411
2018	57 713	12 474	8 394	22 023
2023	47 073	14 158	9 220	22 087

L'ÉVOLUTION DES REFUS DE TRI ENTRE 2022 ET 2023

Les erreurs de tri, par exemple, pots de peinture, produits phytosanitaires, textiles, verre, objets en plastique ou en métal (hors emballages), couches, ... sont triés puis redirigés vers des sites de traitement des ordures ménagères en dehors du département.

Ils subissent ainsi un double traitement ; le coût de traitement des refus passe alors de 158€ à presque 400€.

	REFUS DE TRI (CARACTÉRISATION)			
	POPULATION INSEA/CITEO 2023	TONNES GÉNÉRÉES EN 2022	TONNES GÉNÉRÉES EN 2023	ÉVOLUTION ENTRE 2022 ET 2023
SMECTOM	39 953	538	497	 -8%
CCAM	25 663	321	349	 9%
CCPVG	15 334	257	296	 15%
SYMAT	143 652	3 258	3 395	 4%
TOTAUX	224 602	4 374	4 537	 4%

EXEMPLES



LE TRI DES EMBALLAGES

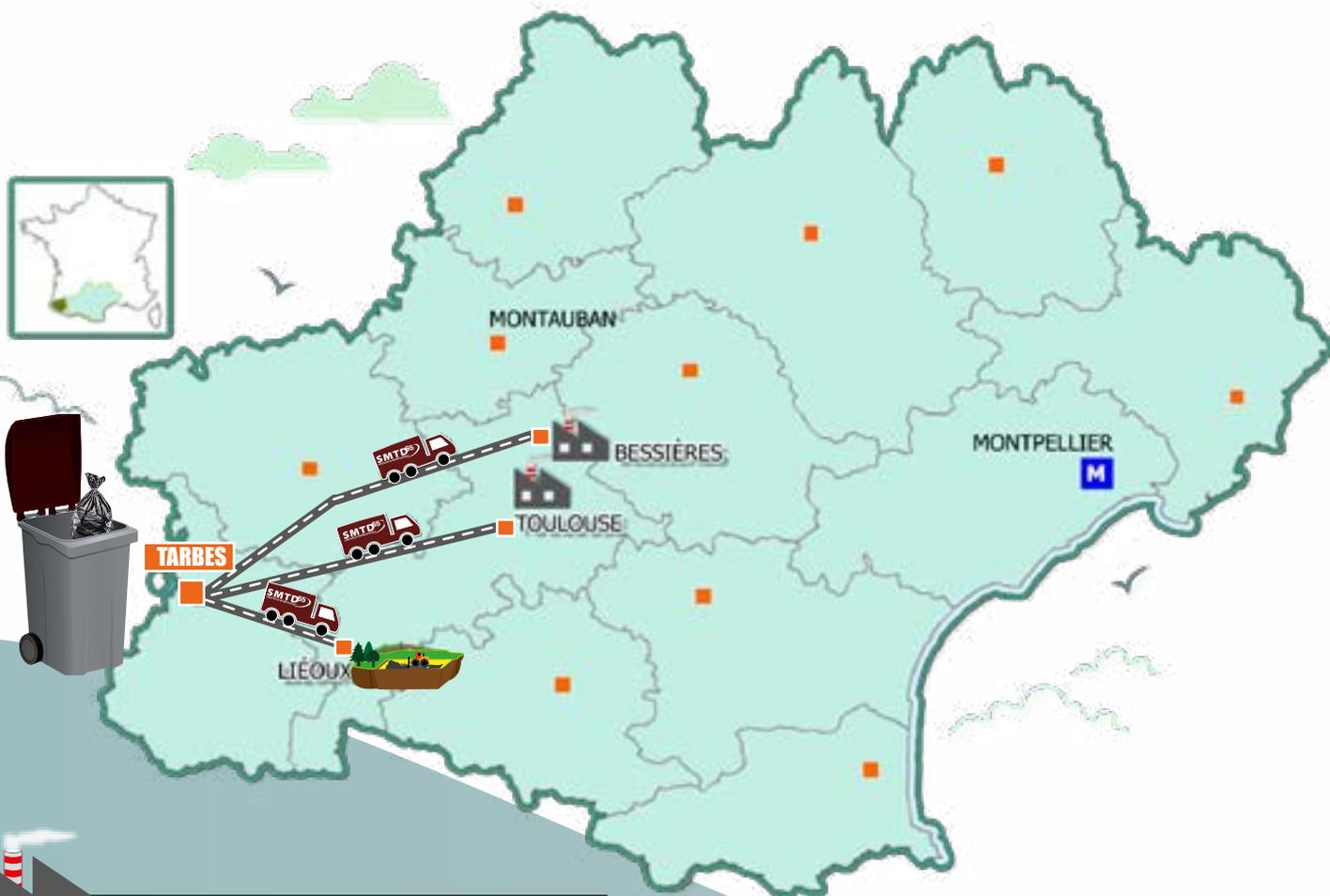
Les Hautes-Pyrénées ont été précurseur dans le tri des emballages.

En effet, dès 2020, le SMTD65 a mis en place l'extension des consignes de tri des emballages sur notre territoire permettant de rajouter l'ensemble des emballages en plastique non dangereux dans notre bac jaune qui recevait jusque-là seules les bouteilles et flacons en plastique. Cette évolution majeure a simplifié les consignes de tri et a permis de réduire les tonnes de nos ordures ménagères en permettant de déposer dans notre bac jaune davantage d'emballages.



OÙ SONT TRAITÉES NOS ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ?

Depuis 2016, nos ordures ménagères sont traitées à l'extérieur du département, faute de solution de traitement dans les Hautes-Pyrénées. 3 sites ont traité nos ordures ménagères en 2023 : Bessières, Toulouse et Liéoux.



INCINÉRATION		BESSIÈRES (31) UVE	
EXPLOITATION		ÉCONOTRE SITA SUEZ (délégation de service public) pour le compte du syndicat DECOSET	
TONNES DÉPOSÉES		9 597	
COÛT DE TRAITEMENT		172,63 €/TONNE	
DONT TGAP TTC		14,30 €/LA TONNE	

ENFOUISSEMENT		LIÉOUX (31)	
EXPLOITATION		SYSTEM (régie)	
TONNES DÉPOSÉES		21 279	
COÛT DE TRAITEMENT		149,61 €/TONNE	
DONT TGAP TTC		57,20 €/LA TONNE	

INCINÉRATION		TOULOUSE (31) UVE	
EXPLOITATION		SETMI VEOLIA (délégation de service public) pour le compte du syndicat DECOSET	
TONNES DÉPOSÉES		16 068	
COÛT DE TRAITEMENT		149,60 €/TONNE	
DONT TGAP TTC		22 €/LA TONNE	

En 2023, 4 537 tonnes de refus de tri ont été traitées. 779 tonnes l'ont été sur le site de Lescar (UVE) et 3 758 tonnes sur le site de la SETMI à Toulouse (UVE).

OÙ SONT TRAITÉS NOS ENCOMBRANTS DE DÉCHÈTERIE ?

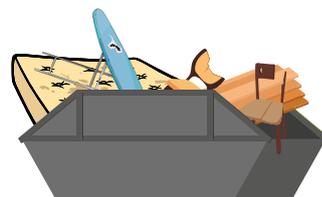
Le SMTD65 élimine les encombrants des déchèteries sur le département. Dix d'entre elles verront les encombrants bénéficier d'une valorisation préalable soit par voie matière soit par réemploi. En 2023, 2 096 tonnes d'encombrants ont été séparées et n'auront pas été enfouies. Ces encombrants auront pu bénéficier d'un traitement respectueux de l'environnement.



LANNEMEZAN

VALORISATION
ENFOUISSEMENT

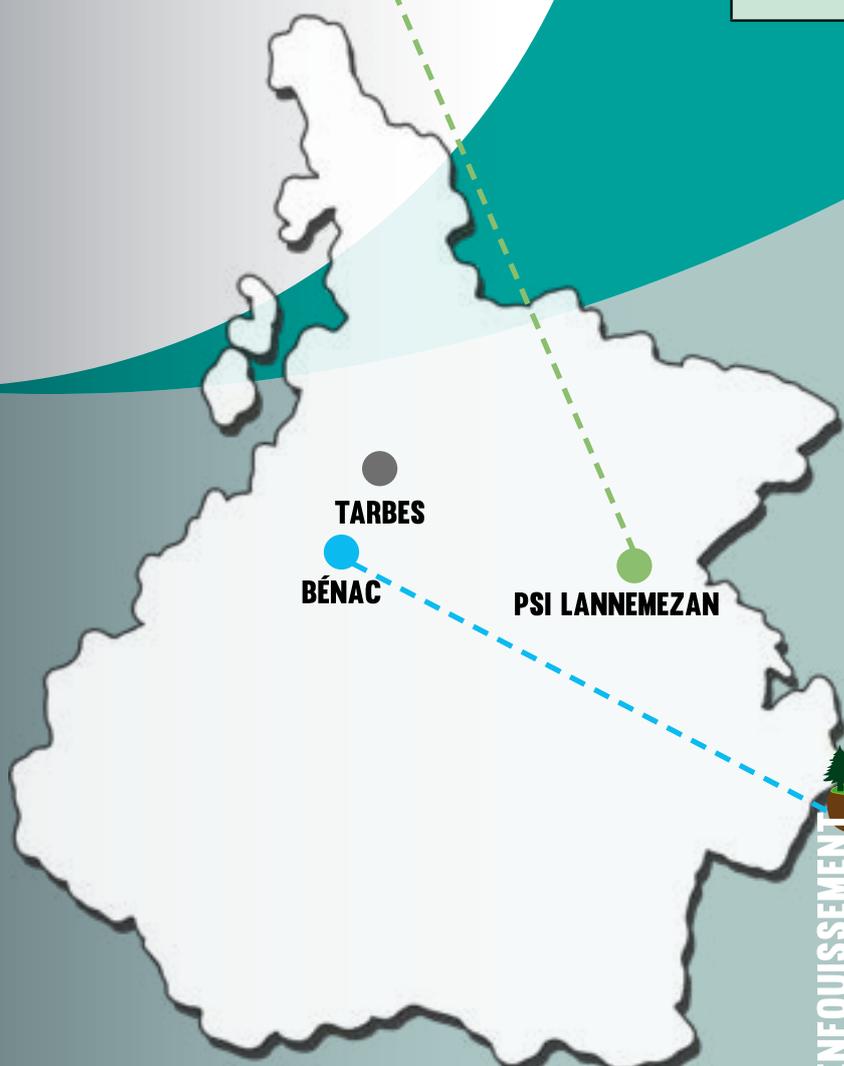
EXPLOITATION	PSI environnement
TONNES DÉPOSÉES	8 129
TONNES VALORISÉES	2 095
TONNES ENFOUIS	6 033
COÛT DE TRAITEMENT	165,29 €/LA TONNE
DONT TGAP TTC	13,20 €/LA TONNE



ENCOMBRANTS VALORISÉS

RÉEMPLOI	54 TONNES
DÉCHETS DANGEREUX	25 TONNES
VALORISATION MATIÈRE	1 347 TONNES
MATÉRIAUX INERTES VALORISÉS	559 TONNES
REP	110 TONNES
TONNES TOTALES VALORISÉES	2 095

En 2023,
2 095 tonnes ont été valorisées,
c'est autant d'encombrants qui
ne seront pas enfouis.
Les encombrants aussi ont le droit
à une seconde vie !



TARBES

BÉNAC

PSI LANNEMEZAN



BÉNAC

EXPLOITATION	VÉOLIA propreté
TONNES DÉPOSÉES	1 277
COÛT DE TRAITEMENT	191,50 €/LA TONNE
DONT TGAP TTC	56 €/LA TONNE

ENFOUISSEMENT

LES QUAIS DE TRANSFERT DES DÉCHETS

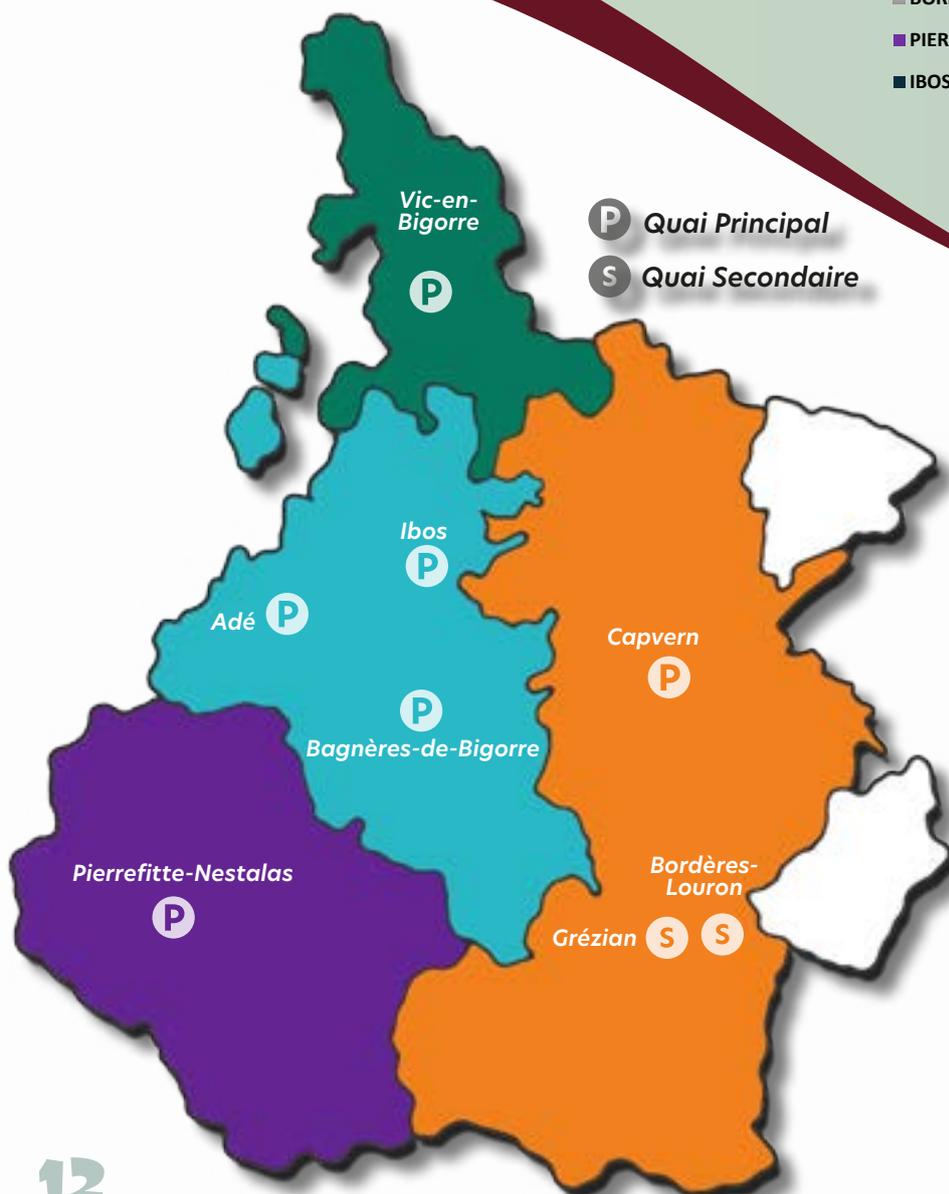
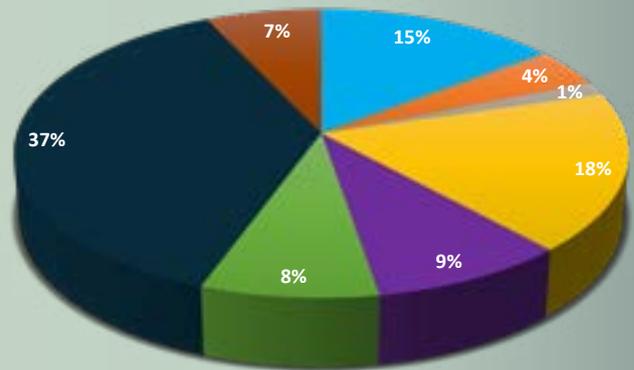
Le territoire du SMTD65 compte 8 quais de transfert dont 7 sont gérés directement par le SMTD65.

Ces quais permettent de réduire le nombre de camions transportant les déchets sur les routes du département.

La collecte sélective et les ordures ménagères transitent par ces quais.

Chaque quai de transfert gère un volume différent de collecte sélective (qui sera transféré vers un centre de tri) et d'ordures ménagères (transféré vers un site de traitement hors département). La répartition des tonnes réceptionnées par quai est transposée dans le document ci-contre.

RÉPARTITION DES DÉCHETS PAR QUAIS



Les 6 quais principaux transportent directement nos ordures ménagères vers l'un des sites de traitement hors département.

Les 2 quais dit «secondaires» permettent de faire transiter nos déchets avant de les transférer vers l'un des 6 quais principaux.

LES QUAIS DE LA ZONE EST

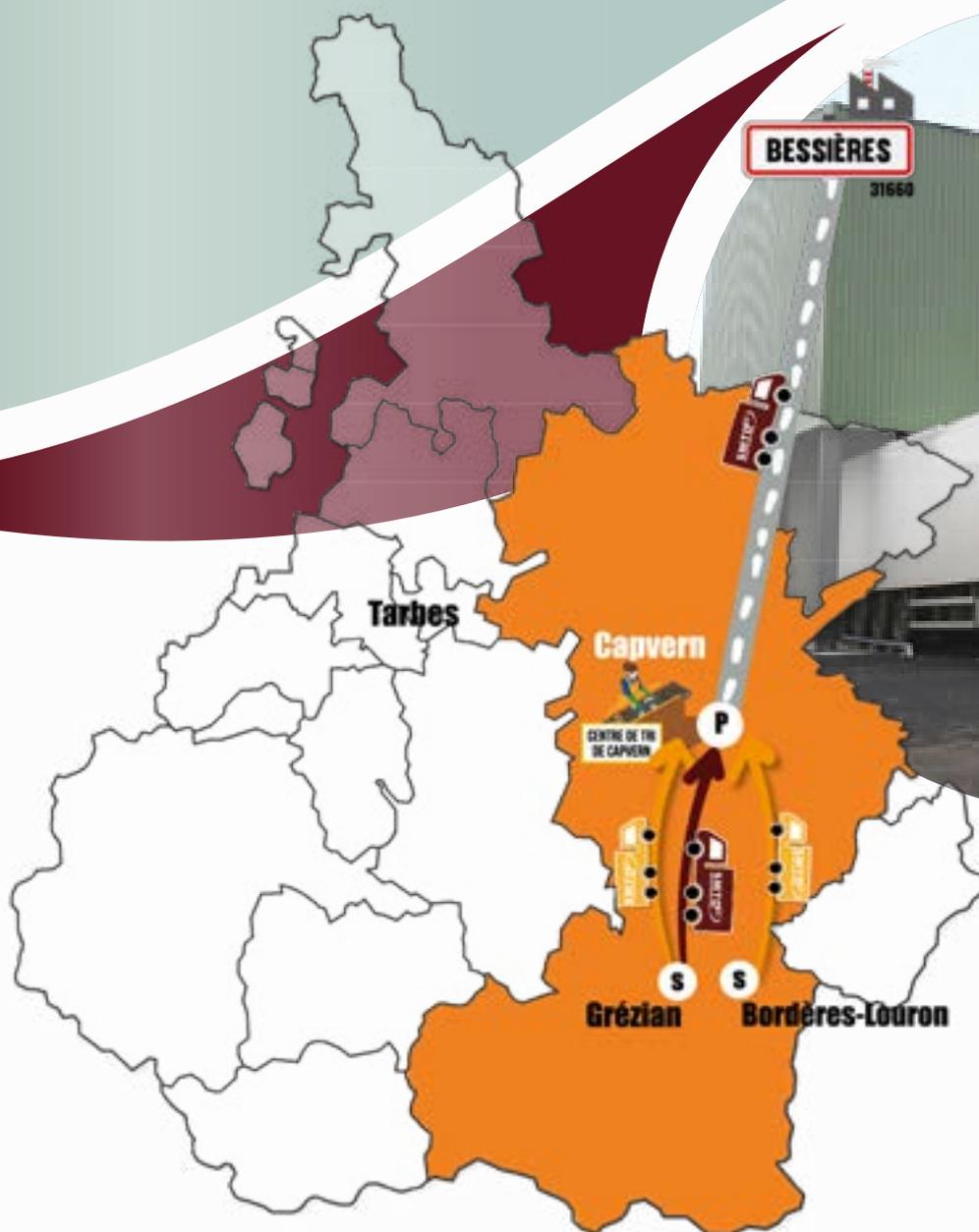
EXPLOITATION	SMTD65 (régie)
ORDURES MÉNAGÈRES	12 174 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	489 TONNES

CAPVERN	
EXPLOITATION	SMTD65 (régie)
ORDURES MÉNAGÈRES	9 043 TONNES
COÛT	54,29 €/LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	SMECTOM
PERSONNEL SMTD65	2 CHAUFFEURS, 0,5 AGENT DE QUAI

GRÉZIAN	
EXPLOITATION	SMTD65 (régie)
ORDURES MÉNAGÈRES	2 247 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	489 TONNES
COÛT	43,10 €/LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	CANTON D'ARREAU, DU LOURON^{*1} ET DE VIELLE AURE
PERSONNEL SMTD65	0,75 CHAUFFEUR, 0,5 AGENT DE QUAI

BORDÈRES-LOURON	
EXPLOITATION	SMTD65 (régie)
ORDURES MÉNAGÈRES	884 TONNES
COÛT	LE COÛT DE FONCTIONNEMENT DU QUAI DE BORDÈRES-LOURON EST COMPRIS DANS CELUI DU QUAI DE GRÉZIAN.
ZONE DE CHALANDISE	CANTON DU LOURON^{*2}
PERSONNEL SMTD65	0,25 CHAUFFEUR

*1 : Pour les ordures ménagères
*2 : Pour les emballages



Vue extérieure d'un quai de transfert

LES QUAIS DE LA ZONE OUEST

EXPLOITATION	SMTD65 (régie)
ORDURES MÉNAGÈRES	11 430 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	5 341 TONNES

PIERREFITTE-NESTALAS	
EXPLOITATION	SMTD65 (régie)
ORDURES MÉNAGÈRES	4 788
COLLECTE SÉLECTIVE	877
COÛT	56,01 €/LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	CCPVG
TRANSPORT	PRESTATAIRE DE SERVICE <1 EQUIVALENT TEMPS PLEIN
PERSONNEL SMTD65	1 AGENT DE QUAÏ

ADÉ	
EXPLOITATION	SMTD65 (régie)
ORDURES MÉNAGÈRES	6 642
COLLECTE SÉLECTIVE	4 465
COÛT	40,24
ZONE DE CHALANDISE	SYMAT
PERSONNEL SMTD65	2 AGENTS DE QUAÏ ET 2 CHAUFFEURS



Vue intérieure d'un quai de transfert.



LES QUAIS DE LA ZONE CENTRE

EXPLOITATION	SMTD65 (régie) + CCAM
ORDURES MÉNAGÈRES	26 760 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	5 938 TONNES

BAGNÈRES-DE-BIGORRE

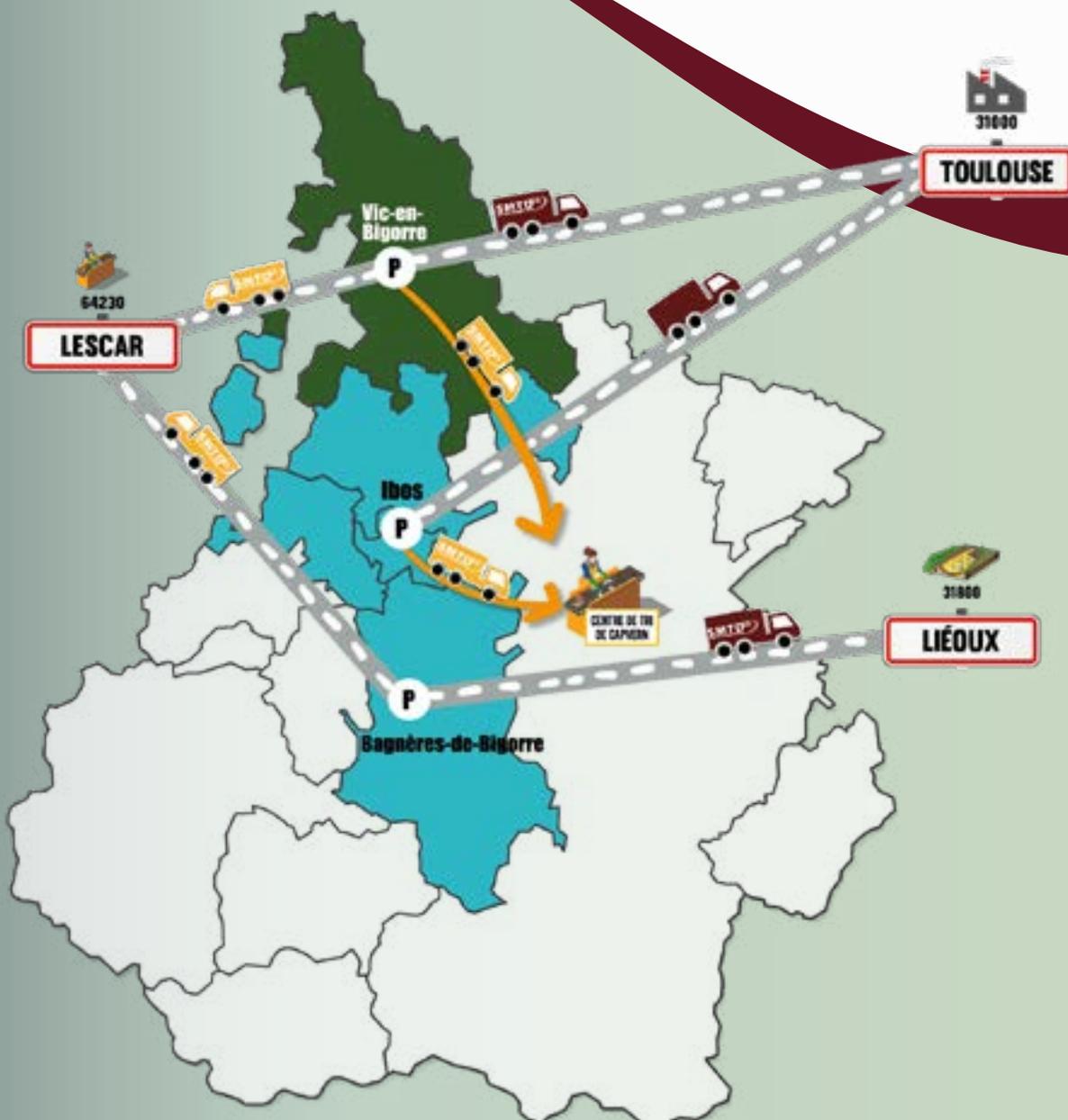
EXPLOITATION	SMTD65 (régie)
ORDURES MÉNAGÈRES	3 612 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	1 481 TONNES
COÛT	42,42 €/LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	SYMAT
PERSONNEL SMTD65	1 AGENT DE QUAÏ (80%) ET 1 CHAUFFEUR

IBOS

EXPLOITATION	SMTD65 (régie)
ORDURES MÉNAGÈRES	19 497 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	3 783 TONNES
COÛT	32,57 €/ LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	SYMAT
TRANSPORT	PRESTATAIRE DE SERVICE 2 EQUIVALENTS TEMPS PLEIN
PERSONNEL SMTD65	2 AGENTS DE QUAÏ

VIC-EN-BIGORRE

EXPLOITATION	PRESTATION CCAM
ORDURES MÉNAGÈRES	3 651 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	674 TONNES
COÛT	45,43 €/LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	CCAM
PERSONNEL	PRESTATION CCAM ACCUEIL ET TRANSPORT



LE TRI DES EMBALLAGES

Le SMTD65 traite les emballages et le papier des Hautes-Pyrénées (hors CCAM).

Le centre de tri de Capvern doit faire face depuis plusieurs années, à de lourdes pannes en raison de sa vétusté mais aussi de l'augmentation des tonnages qui ne cessent de croître depuis 4 ans avec l'extension des consignes de tri. À ce titre, depuis juin 2023, le SMTD65 a sous traité le tri de 30% de ses emballages au syndicat Valorbéarn (64) permettant d'arrêter la mise en oeuvre d'une équipe de nuit.

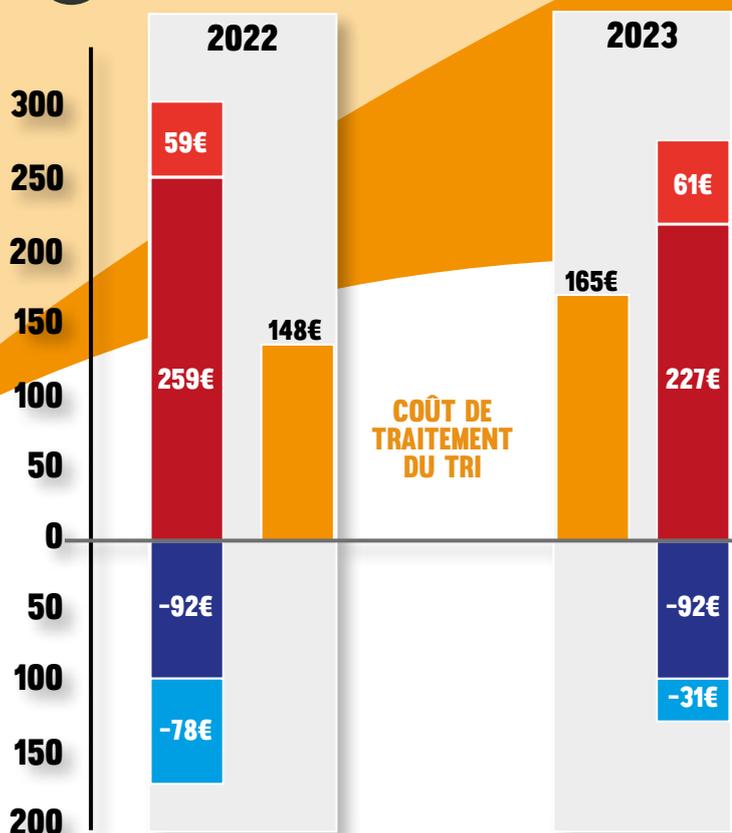
EXPLOITATION	SMTD65 (RÉGIE) + PRESTATAIRE VALOR BÉARN (64)
COLLECTE SÉLECTIVE EMBALLAGES + PAPIER (PAPIER HORS CCAM)	13 602 TONNES
COÛT À LA TONNE DU TRI *1	196,36 €/LA TONNE
PRIX À LA TONNE *2	108,86 €/LA TONNE
PRIX À LA TONNE (REFUS/TONNES CS)	61,35 €/LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES
PERSONNEL SMTD65	29

*1 = coût de tri - reventes (€/T) (hors soutiens)

*2 = coût comprend les dépenses - les recettes annuelles du tri et 50% des soutiens CITEO.

Les soutiens CITEO = 50% traitement + 50% collecte.

COMPARATIF COÛT DU TRAITEMENT 2022-2023



En 2023, les pannes des machines auront coûté plus de 200 000 €.

Dans l'attente de la mise en service du centre de tri de Masseube - pour 2026, le centre de tri de Capvern assure la séparation des emballages grâce à des machines vétustes, qui ont dépassé leur durée de vie initiale.

Les agents du SMTD65 assurent quotidiennement la maintenance préventives de ces machines et leur bon fonctionnement. Ils ne peuvent, néanmoins, pas anticiper les grosses pannes plus fréquentes depuis deux ans et leur remplacement n'est pas envisageable vu leur coût d'achat et l'avancement du projet de centre de tri à Masseube.

Dépenses

- Traitement des refus
- Coût «brut» du tri = Hors recettes et traitement des refus du tri

Recettes

- Soutiens CITEO
- Ventes matériaux sortis centre de tri

LES EMBALLAGES ET REFUS DE TRI

RÉPARTITION PAR COLLECTIVITÉ DES 13 602 TONNES TRAITÉES
ET DES 4 537 TONNES DE REFUS DE TRI



EXEMPLES D'ERREURS DE TRI



D'autres erreurs sont déposées, à tort, dans les bacs jaunes ou points d'apport volontaire. Ces erreurs coûtent chers, elles peuvent être dangereuses pour les machines et elles peuvent être dangereuses pour l'hygiène et la santé des agents qui contrôlent le tri.

Le coût de traitement des refus est considérable. En effet, le calcul est simple, il faut cumuler le coût de traitement de la collecte sélective à celui de l'ordure ménagère en rajoutant le transport. Lorsque des déchets, autres que des emballages ménagers, sont déposés dans le bac jaune ou des points d'apport volontaire, le coût de leur traitement augmente considérablement pour atteindre plus de 400 €/tonne (au lieu de 158€/tonne pour les ordures ménagères).

**Posez-vous la question :
"Est-ce un emballage" ?
Vous avez doute ?
Déposez-le dans votre poubelle
d'ordures ménagères.**

LES AIRES DE COMPOSTAGE ET DE BROYAGE

Le SMTD65 traite les déchets verts des Hautes-Pyrénées sur l'une de ces trois aires ; Bordères-sur l'Echez (via un prestataire), Lourdes et Capvern toutes deux en régie. Il réalise également le broyage des déchets verts sur l'une des 8 aires. Une partie du compost est redistribué.

CARTE DES PLATEFORMES DE BROYAGE ET DE COMPOSTAGE



LES PLATEFORMES DE BROYAGE

	CCPVG (ARGELÈS-GAZOST, CAUTERETS, VIELLA)	CCAM (VIC-EN-BIGORRE)
PRESTATION DE BROYAGE	SMTD65 (régie)	SMTD65 (régie)
TONNAGES TRAITÉS	2 797 TONNES	2 489 TONNES COMPOSTÉES CHEZ VIVANAT À RISCLÉS

LES PLATEFORMES DE COMPOSTAGE ET DE BROYAGE

	BORDÈRES-SUR-L'ECHEZ	LOURDES	CAPVERN
EXPLOITATION	SEDE PYRÉNÉES COMPOST	SMTD65 (régie)	SMTD65 (régie)
TONNAGES TRAITÉS	10 666 TONNES	1 088 TONNES	5 565 TONNES
COÛT	51,38 € /LA TONNE	42,78 € /LA TONNE	45,40 € /LA TONNE
COMPOST DISTRIBUÉ		175 TONNES	1 862 TONNES
DÉCHETS DE CUISINE ET DE TABLE	34 TONNES		35 TONNES
ZONE DE CHALANDISE	SYMAT (hors SYMAT SUD)	SYMAT SUD	SMECTOM
PERSONNEL	PAS D'AGENT SMTD65	0,4 AGENT DE PLATEFORME ET 0,2 AGENT DE BROYAGE	1,25 AGENT DE PLATEFORME, ET 0,27 AGENT DE BROYAGE



”

PLATEFORME DE CO-COMPOSTAGE DE CAPVERN



La plateforme de co-compostage de Capvern accueille les déchets verts (tonte, taille) des Hautes-Pyrénées ainsi que les Déchets de Cuisine et de Table depuis le second trimestre 2023 :

35 tonnes de DCT ont été valorisées en provenance du territoire du SMECTOM.

La mise en place du tri des biodéchets a permis également de valoriser 34 tonnes de DCT en provenance du territoire du SYMAT sur le site de Bordères-sur-Echez en 2023.

LES DÉCHÈTERIES

Le SMTD65 est en charge du traitement des déchets des «bas de quai» des déchèteries du SYMAT et de la Communauté de Communes Adour Madiran, c'est-à-dire de traiter les dépôts effectués dans l'une des déchèteries de ces territoires.

CARTE DES DÉCHÈTERIES DES HAUTES-PYRÉNÉES



DÉTAILS DES TONNES DÉPOSÉES DANS LES DÉCHÈTERIES
GÉRÉES PAR LE SMTD65 ET LE COÛT DE LEUR TRAITEMENT

	SYMAT	CC PVA (TOURNAY, POUYASTRUC,	CCAM	TONNES TOTALES PAR DÉCHETS	ÉVOLUTION ENTRE 2022 ET 2023	RECETTES EN EURO	DÉPENSES EN EURO
BATTERIES (en tonne)	7	-	-	7	+ 1 %	2 981,50 €	
BOIS (en tonne)	3 880	181	1 013	5 074	+ 1 %		332 714,91 €
CARTONS (en tonne)	954	1	274	1 229	- 11 %	45 521,93 €	
ENCOMBRANTS (en tonne)	7 574	290	1 542	9 406	+ 2 %		1 744 822,86 €
GRAVATS (en tonne)	7 372	245	-	7 617	+ 6 %		90 405,77 €
HUILES ALIMENTAIRES (en tonne)	0	0	0	0			
MÉTAUX (en tonne)	926	46	53	1 026	0	167 223,00 €	
PAPIERS (en tonne)	325	17	231	573	+ 43 %	16 617,67 €	
PLÂTRES (en tonne)	101	-	-	101	PRISE EN COMPTE À COMPTER DE 2023		10 425,59 €
SOUCHES (en tonne)	18	-	-	18	- 13 %		1 661,94 €
TONNES TOTALES PAR COLLECTIVITÉS	21 155	781	3 114	25 049		232 344,10 €	2 180 031,07 €

ANNÉE	TONNES DÉPOSÉES EN DÉCHÈTERIE	COÛT DE TRAITEMENT (RECETTES PAPIERS, BATTERIES, MÉTAUX ET CARTONS DÉDUITES)
2022	24 248	1 381 570,42 €
2023	25 049	1 947 686,97 €

LA GESTION DES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES,
LES PRESTATAIRES, LE TRAITEMENT ET LE TERRITOIRE CONCERNÉ.

DÉCHETS	PRESTATAIRE	TRAITEMENT	ZONE CONCERNÉE
BOIS	SUEZ RV PYRENEES (65)	Tri - valorisation - élimination	SYMAT COMPLET - CCAM - 3CP
DIVERS DONT DDS	PSI (65)		
FERRAILLES ET BATTERIES	DERICHEBOURG (65)	valorisation acierie	SYMAT COMPLET - CCAM - 3 CP
GRAVATS	SOCARL (65)	stockage ISDI	SYMAT COMPLET - 3CP
HUILES DE FRITURE	REFOOD	Valorisation	SYMAT COMPLET - CCAM - 3CP
PAPIERS ET CARTONS	SUEZ RV PYRENEES (65)	valorisation papeterie	SYMAT COMPLET - CCAM - 3CP
SOUCHES	SEDE (65)	Valorisation	SYMAT NORD
TOUT VENANT	PSI / SOVAL (65)	tri-valorisation- enfouissement/ enfouissement	SYMAT COMPLET - CCAM - 3 CP

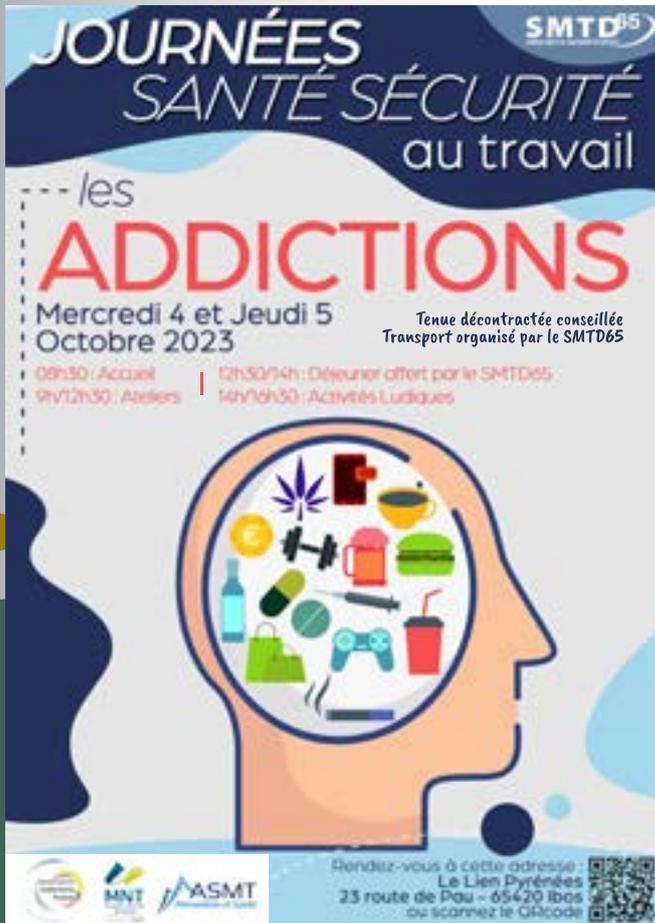
LES INFOS ET ACTUALITÉS

SERVICE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
FORMATION SST : SAUVETEUR, SECOURISTE AU TRAVAIL

Depuis 2021,
le SMTD65 forme des
Sauveteurs Secouristes du Travail
en interne. Cette formation a pour
but d'acquérir des connaissances et des
compétences pour intervenir rapidement
et efficacement face à un accident de
travail ou à un malaise et de contribuer à la
prévention des risques professionnels en
étant acteur de la prévention.
À ce jour, 41 personnes sont
formées au sein de la
collectivité.



SERVICE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
JOURNÉES SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL



La 4^{ème} édition des Journées Santé et Sécurité au Travail a eu lieu les 4 et 5 octobre 2023.

Cette année, la thématique portait sur les addictions.

Par le biais d'ateliers animés par **Addictions France, la MNT et l'ASMT65**, les agents ont été sensibilisés aux addictions, qu'elles soient liées à des substances psychoactives (alcool, drogues, médicaments...) ou qu'elles soient comportementales (écrans, travail, sport, jeu...). L'objectif était de faire face aux idées préconçues, de prendre conscience des répercussions des addictions et de savoir réagir face à une situation addictive (personnel ou celle d'un proche).

Cette sensibilisation s'est poursuivie d'un après-midi ludique basé sur la cohésion et la bonne humeur.



LES INFOS ET ACTUALITÉS

MISE À DISPOSITION DE BROYEURS INDIVIDUELS DE VÉGÉTAUX

En 2023, le SMTD65 a poursuivi le déploiement des broyeurs individuels auprès des communes. C'est ainsi que 23 broyeurs ont été mis à disposition auprès de 18 collectivités conventionnées (soit plus d'une soixantaine de communes au total).

COMMUNES CONCERNÉES EN 2023

Adé + communes limitrophes
Aureilhan
Barbazan-Debat
Campan
Hitte (+ Barbazan-Dessus, Fréchou-Fréchet, Luc, Oléac-Dessus, Hauban et Oueilloux)
Horgues
Ibos
Lourdes : 2 broyeurs
Montgaillard (+ Hiis, Loucrup, Astugue, Trébons, Ordizan, Antist, Orignac, Vielle-Adour)
Odos
Orleix (et communes limitrophes)
Saint Laurent de Neste + communes limitrophes
Saint Pé de Bigorre
Séméac
Tournay + communes limitrophes
Trie sur Baïse + communes limitrophes
CCPVG : 5 broyeurs



En 2023, cette opération permet de réduire les transports et les volumes de déchets verts apportés en déchèteries. Elle est également l'occasion de sensibiliser les emprunteurs à la pratique du compostage et du paillage.

ÉVÈNEMENT LIÉ AU TRI ET À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS LE SALON RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE DE TARBES

Comme chaque année, le SMTD65, en partenariat avec les structures de collecte des Hautes-Pyrénées, a proposé un stand au salon régional de l'agriculture de Tarbes.

Un jeu en réalité virtuelle sur le thème des extensions de consignes de tri a été proposé aux visiteurs. L'animation sur le tri #àtoidetrier a également permis de sensibiliser petits et grands aux consignes de tri des emballages.

C'est ainsi que 998 joueurs ont pu se mettre à la place d'un trieur du centre de tri des emballages.



Nous remercions les 900 visiteurs pour avoir participé, avec enthousiasme, aux stands proposés par le SMTD65 ainsi que les 4 collectivités de collecte des Hautes-Pyrénées !

LES INFOS ET ACTUALITÉS

UNE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELLE À CAPVERN

Le SMTD65 assure un suivi quotidien, pour une durée de 30 ans, des installations de stockage et de traitement sur le site de Capvern.

Ce site inscrit au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, ne pouvant accueillir d'activités autres que celles nécessaires à son bon fonctionnement ainsi qu'à la production d'énergies renouvelables, c'est dans ce dernier cadre que le SMTD65 a sollicité le Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

afin d'étudier conjointement sa valorisation dans le cadre de la production d'énergies renouvelables photovoltaïque.

Après un an d'étude d'opportunité, c'est à travers une société par actions simplifiées, que le SMTD65 et la SEM HA-PY Énergie ont décidé de la création d'une centrale photovoltaïque de presque 3 MWc.



Conscient des enjeux environnementaux actuels, le SMTD65 souhaite à travers ce projet, comme il l'a déjà fait sur ses sites d'IBOS et du centre de tri départemental de Capvern, apporter sa contribution à l'effort national nécessaire à mettre en œuvre dans le domaine.

En avril 2023, la centrale photovoltaïque de Capvern a été inaugurée. Depuis cette date et jusqu'en décembre 2023, 2 768 Mwh (équivalent à la consommation de 1200 personnes environ soit 589 foyers - hors chauffage) ont été réinjectées dans le réseau électrique.

LES INFOS ET ACTUALITÉS

ÉVÈNEMENT LIÉ AU TRI ET À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS LE BIG BAG FESTIVAL



Depuis 5 ans, le SMTD65 est partenaire du Cinéma le Parvis et du Big Bag Festival, à ce titre il propose une soirée sur le thème de l'environnement, une sensibilisation auprès de scolaires et des stands de tri et de prévention aux déchets. En 2023, le film « Gilles Clément, jardiner c'est résister » a été projeté dans 4 cinémas du département, deux séances gratuites ont été organisées pour les scolaires en présence de Gilles Clément et d'Olivier Comte. Ils ont également tenu une conférence gratuite auprès du grand public.

Gilles Clément, botaniste, paysagiste, jardinier, entomologiste et écrivain. Il a écrit des œuvres telles que « Le Tiers Paysage », « Le jardin planétaire » ou « Le jardin en mouvement », il fût accompagné par Olivier Comte, réalisateur du film « Gilles Clément, le jardin en mouvement ».

4 temps forts pour le grand public en 2023 :

Des ateliers de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets au parvis à Ibos-gratuits

Projection gratuite du film documentaire d'Olivier Comte « Gilles Clément, le jardin en mouvement »

UNE CONFÉRENCE EXCEPTIONNELLE DE GILLES CLÉMENT ET OLIVIER COMTE

LE SMTD65 & LES COLLECTIVITÉS DE COLLECTE DU DÉPARTEMENT PROPOSERONT DES ATELIERS DE SENSIBILISATION au tri et à la réduction des déchets : Vélos-smoothies, ateliers compostage, ...

2 moments réservés aux lycéens du département :

Projection-rencontre gratuites réservées aux scolaires.

200 spectateurs présents



150 personnes sensibilisées



150 lycéens présents

LES MARCHÉS PUBLICS

Le SMTD65 présente les marchés signés en 2023. Certaines de ces attributions sont valables en 2024.

	LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	MONTANT DU MARCHÉ EN EURO H.T.
TRAITEMENT DES ENCOMBRANTS ISSUS DE DECHETERIES EN uve ou isdnd	SYMAT - CCAM	SOVAL SAS	MAXIMUM 1 710 000 €/AN
TRAITEMENT DES ENCOMBRANTS ISSUS DE DECHETERIES VALORISATION ET TRAITEMENT DES REFUS	département	PSI ENVIRONNEMENT	MAXIMUM 1 670 700 € /AN
ETANCHEITE CSDU LOURDES	LOURDES	GETECH	46 100,00 €
ACTUALISATION ETUDES RECHERCHES SOLUTIONS INNOVANTES TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS RESIDUELS - SCENARIOS UVE	GERS - HAUTES-PYRENEES ET HAUTE GARONNE	ELCIMAI ENVIRONNEMENT SAS	33 450,00 €
PRESTATION TRAITEMENT DES OM RESIDUELLES ISSUES DE LA ZONE NORD DU DEPARTEMENT		BEARN URBASSER ENERGIE SAS	1 725 960,00 €
PRESTATION TRAITEMENT DES OM RESIDUELLES ISSUES DE LA ZONE CENTRE ET SUD DU DEPARTEMENT		SUEZ RV SUD OUEST	3 322 000,00 €
PRESTATION TRAITEMENT DES OM RESIDUELLES ISSUES DE LA ZONE EST DU DEPARTEMENT		VEOLIA RPOPLETE MIDI-PYRENEES SAS	2 682 000,00 €
TRANSPORT DU VERRE		BSBTP TRANSPORTS	MONTANT ANNUEL MAXIMUM 268 000 €
MARCHE DE TRAVAUX DALLE POUR CUVE CARBURANT	CAPVERN	SAS ROUTIERE DES PYRENEES	15 858,00 €
FOURNITURE D'UINE TORCHERE POUR DESTRUCTION DE BIOGAZ	CAPVERN	BIOME France	82 500,00 €

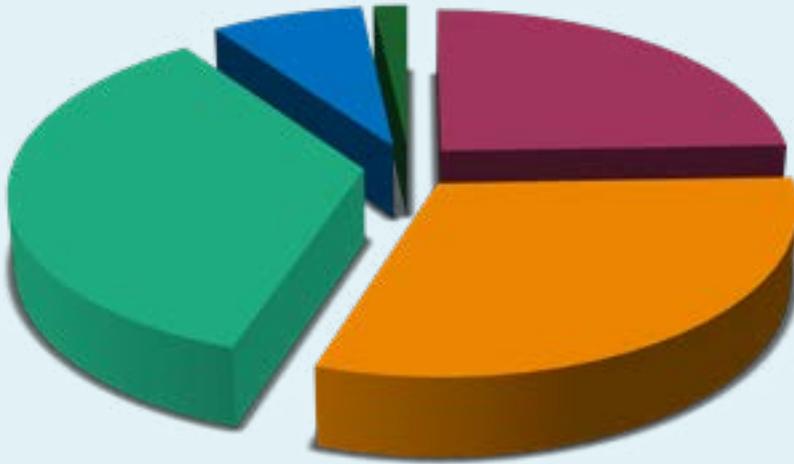


Rendez-vous
sur notre site
www.smtd65.fr
afin de retrouver
les marchés publics en cours.

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

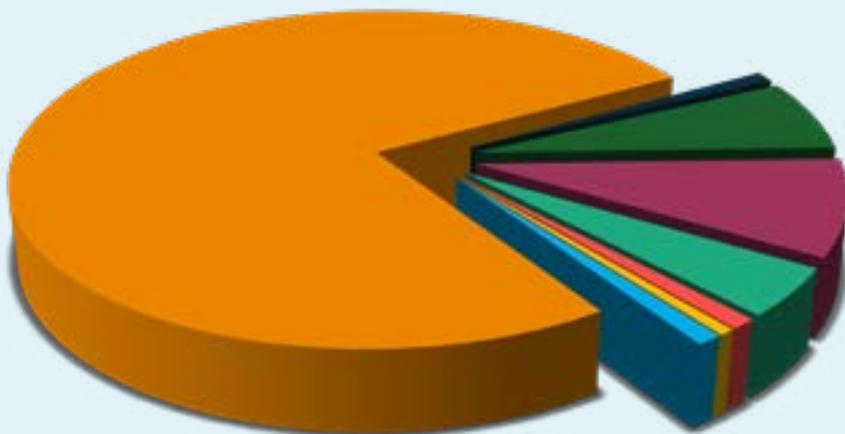
3 270 774,98 €



24 %	Dotations fonds divers
31 %	Emprunts dettes assimilées
35 %	Opération d'ordre
8 %	Solde excédentaire
2 %	Subvention investissement

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

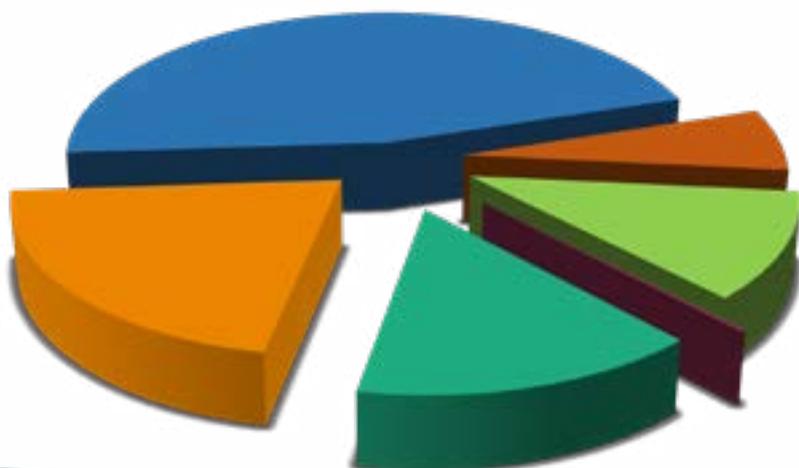
26 016 974,58 €



1 %	Atténuation des charges (APA)
1 %	Autres participations
1 %	Opérations d'ordre
75 %	Participations collectivités adhérentes
1 %	Produits de gestion courante
7 %	Résultat excédent reporté
9 %	Soutien CITEO
5 %	Vente de produits et prestations

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

3 008 530,53 €



11 %	Administration générale
1 %	Communication
15 %	Suivi trentenaire des sites de stockage
45 %	Transfert des déchets
21 %	Tri de la collecte sélective
7 %	Végétaux

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

25 179 616,06 €



5 %	Administration générale
1 %	Communication
10 %	Déchèteries
2 %	Mutualisation
30 %	Ordures ménagères
13 %	Remboursement de soutiens CITEO
7 %	Suivi trentenaire des sites de stockage
11 %	Transfert des déchets
15 %	Tri de la collecte sélective
5 %	Végétaux



SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Ensemble, trions mieux, valorisons plus !

RAPPORT ANNUEL 2023

sur le prix et la qualité du service public
d'élimination des déchets ménagers et assimilés

Adresse

2 rue du Tourmalet
65420 IBOS

Téléphone & Mail

05.62.38.44.90
smt65@smt65.fr

Web

www.smt65.fr
Facebook : smt65